

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLE DE CHAMPAGNOLE (1)**

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE PRINCIPAL VILLE

Numéro SIRET : 21390097000236

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE CHAMPAGNOLE

**M. 49(4)**

**Compte financier unique**

**Voté par nature**

**BUDGET : EAU (3)**

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

(4) Préciser le plan de comptes : M4, M41, M43 ou M49

## Sommaire

### I - Informations générales et synthétiques

A - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	4
B - Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	5
C - Liste des services individualisés dans un budget annexe (1)	6
D1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	7
D2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	8
E - Bilan synthétique	9
F - Compte de résultat synthétique	10

### II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	11
---------------------------------	----

#### Vue d'ensemble

A1.1 - Vue d'ensemble - Dépenses d'exploitation	12
A1.2 - Vue d'ensemble - Recettes d'exploitation	13
A2.1 - Vue d'ensemble - Dépenses d'investissement	14
A2.2 - Vue d'ensemble - Recettes d'investissement	15

#### Vue détaillée

B1 - Dépenses d'exploitation	16
B2 - Recettes d'exploitation	18
C1 - Dépenses d'investissement	19
C2 - Recettes d'investissement	21
D - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

### III - États financiers

A - Bilan	24
B - Compte de résultat	29

### IV - Annexes

A - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes (1)	32
---	----

#### B. États annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	33
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	34
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	38
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	39
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	40
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	42
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	43
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	44
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	45
B3 - Etat des provisions et des dépréciations	46
B4 - Etat des charges transférées	47
B5 - Détail des opérations pour le compte de tiers	48
B7.1 - Etat des emprunts garantis	49
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	50
B8.1- Subventions versées dans le cadre du vote du budget	51
B8.2- Etat des contrats de crédit-bail	52
B8.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé	53
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	54
B8.5 - Etat des engagements reçus	55
B9 - Etat du personnel	56
B9.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	58
B10 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	59

#### C. États annexés budgétaires

C1.1 - Équilibre budgétaire - Dépenses	60
C1.2 - Équilibre budgétaire - Recettes	61
C2.1 - Situation des autorisations de programme	62
C2.2 - Situation des autorisations d'engagement	63

#### D. Autres éléments d'information

D1.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (4)	64
D1.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (4)	65
D1.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (4)	66

D1.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (4)

67

E - État des Contrôles du Compte Financier

68

## V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

69

(1) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) La numérotation des états annexés a été harmonisée avec celle de leur équivalent dans la maquette du CFU M57, ce qui explique que la numérotation est parfois discontinue.

(3) Cet état n'est obligatoire que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leur établissements publics.

(4) Ces états ne sont obligatoire que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

## I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

### PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

	I
	A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Exploitation	Total cumulé	
Recettes	A	191 932,27	104 200,00	296 132,27	
	B	162 013,43	102 557,01	264 570,44	
	C	0,00	0,00	0,00	
Dépenses	D	212 991,44	104 200,00	317 191,44	
	E	45 843,71	73 102,66	118 946,37	
	F	0,00	0,00	0,00	
Différences entre les titres et les mandats	G = B - E	116 169,72	29 454,35	145 624,07	
Résultats antérieurs reportés	H	21 059,17	0,00	21 059,17	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	G + H	137 228,89	29 454,35	166 683,24	
Différence entre les restes à réaliser	I = C - F	0,00	0,00	0,00	
Résultat cumulé	G + H + I	137 228,89	29 454,35	166 683,24	

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>DÉTERMINATION DU RÉSULTAT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

Section d'exploitation	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	29 454,35
B Résultat antérieur reporté ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	0,00
C Résultat de clôture de la section d'exploitation (a) = A+B	29 454,35
<b>Section d'investissement</b>	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	116 169,72
E Résultat antérieur reporté ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	21 059,17
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou	137 228,89
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	0,00
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) <i>NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat d'exploitation</i>	137 228,89
I Plus-values nettes de cessions d'éléments d'actif (c)	0,00

(a) en cas de déficit reporté de la section d'exploitation, il n'y a pas d'affectation, en cas d'excédent, il est affecté en priorité au financement des investissements (recette sur le compte 1064) pour le montant des plus-values nettes sur cessions d'éléments d'actif.

(b) le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat d'exploitation. Le solde est reporté au budget de reprise du résultat de l'exercice après le vote du compte financier.

(c) différence entre le montant des titres émis sur le compte 775 et celui des mandats émis sur le compte 675

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE (1)</b>	<b>C</b>

Catégorie de services (2)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL</b>		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES</b>	<b>D2</b>

## DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL</b>		(IV) 0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.



**I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**  
**Bilan synthétique (en milliers d'euros)**

<b>ACTIF NET (1)</b>		<b>Total</b>	<b>PASSIF</b>		<b>Total</b>
<b>Immobilisations incorporelles (nettes)</b>		<b>0,00</b>	Dotations		<b>0,00</b>
Terrains		0,00	Fonds globalisés		0,00
Constructions		0,00	Réserves		1 576,99
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		1 861,52	Différences sur réalisation d'immobilisations		0,00
Immobilisations corporelles en cours		14,76	Report à nouveau (1)		0,00
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		0,00	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)		29,45
Autres immobilisations corporelles		0,00	Subventions transférables		73,81
<b>Total immobilisations corporelles (nettes)</b>		<b>1 876,28</b>	Subventions non transférables		0,00
<b>Immobilisations financières</b>		<b>0,00</b>	Droits de l'affactant, du concédant, de l'affermant et du remettant		362,71
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>1 876,28</b>	Provisions réglementées		0,00
Stocks		0,00	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>		<b>2 042,96</b>
Créances		166,68	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>0,00</b>
Valeurs mobilières de placement		0,00	Dettes financières à long terme		<b>0,00</b>
Disponibilités		0,00	Fournisseurs (2)		0,00
Autres actifs circulant		0,00	Autres dettes à court terme		0,00
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>166,68</b>	<b>Total des dettes à court terme</b>		<b>0,00</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		<b>0,00</b>	<b>TOTAL DETTES</b>		<b>0,00</b>
			Comptes de régularisation		0,00
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 042,96</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>2 042,96</b>

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations  
(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

<b>I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>			<b>I</b>
<b>Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)</b>			<b>F</b>
<b>POSTES</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	
Impôts et taxes perçus			
Dotations et subventions reçues			
Produits des services	100,98		94,58
Autres produits			
Transferts de charges			
Produits courants non financiers	100,98		94,58
Traitements, salaires, charges sociales			
Achats et charges externes	3,99		1,65
Participations et interventions			
Dotations aux amortissements et provisions	68,67		66,73
Autres charges	0,44		0,41
Charges courantes non financières	73,10		68,79
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>27,88</b>		<b>25,79</b>
Produits courants financiers			
Charges courantes financières			
<b>RESULTAT COURANT FINANCIER</b>			
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>27,88</b>		<b>25,79</b>
Produits exceptionnels	1,57		1,57
Charges exceptionnelles			
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>1,57</b>		<b>1,57</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>29,45</b>		<b>27,37</b>

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>A</b>

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
  - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires ;
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>DÉPENSES D'EXPLOITATION - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1.1</b>

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	5 610,00	4 431,50	0,00	4 431,50	78,99	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>5 610,00</b>	<b>4 431,50</b>	<b>0,00</b>	<b>4 431,50</b>	<b>78,99</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat <sup>o</sup>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00					
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>5 610,00</b>	<b>4 431,50</b>	<b>0,00</b>	<b>4 431,50</b>	<b>78,99</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	28 590,00					
Chapitre 042	Opérat <sup>o</sup> ordre transfert entre sections (3)	70 000,00	68 671,16	0,00	68 671,16	98,10	0,00
Chapitre 043	Opérat <sup>o</sup> ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>98 590,00</b>	<b>68 671,16</b>	<b>0,00</b>	<b>68 671,16</b>	<b>69,65</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'exploitation de l'exercice</b>		<b>104 200,00</b>	<b>73 102,66</b>	<b>0,00</b>	<b>73 102,66</b>	<b>70,16</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Résultat d'exploitation reporté</b>		<b>0,00</b>					
<b>Total des dépenses de la section d'exploitation</b>		<b>104 200,00</b>	<b>73 102,66</b>	<b>0,00</b>	<b>73 102,66</b>		<b>0,00</b>

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) ce chapitre n'existe pas en M49

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>RECETTES D'EXPLOITATION - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1.2</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	102 100,00	100 983,01	0,00	100 983,01	98,91	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>102 100,00</b>	<b>100 983,01</b>	<b>0,00</b>	<b>100 983,01</b>	<b>98,91</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>102 100,00</b>	<b>100 983,01</b>	<b>0,00</b>	<b>100 983,01</b>	<b>98,91</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	2 100,00	1 574,00	0,00	1 574,00	74,95	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>2 100,00</b>	<b>1 574,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 574,00</b>	<b>74,95</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'exploitation de l'exercice</b>		<b>104 200,00</b>	<b>102 557,01</b>	<b>0,00</b>	<b>102 557,01</b>	<b>98,42</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Résultat d'exploitation reporté</b>		<b>0,00</b>					
<b>Total des recettes de la section d'exploitation</b>		<b>104 200,00</b>	<b>102 557,01</b>	<b>0,00</b>	<b>102 557,01</b>		<b>0,00</b>

(1) recettes justifiées non litrées

(2) ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43

(3) RE 042 = DI 040

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2.1</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	210 891,44	44 269,71	20,99	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>210 891,44</b>	<b>44 269,71</b>	<b>20,99</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>210 891,44</b>	<b>44 269,71</b>	<b>20,99</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 100,00	1 574,00	74,95	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>2 100,00</b>	<b>1 574,00</b>	<b>74,95</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>212 991,44</b>	<b>45 843,71</b>	<b>21,52</b>	<b>0,00</b>
<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>		<b>0,00</b>			
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>212 991,44</b>	<b>45 843,71</b>		<b>0,00</b>

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

<b>II - EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2.2</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	23 410,00	23 410,00	100,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	69 932,27	69 932,27	100,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>93 342,27</b>	<b>93 342,27</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	28 590,00			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	70 000,00	68 671,16	98,10	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>98 590,00</b>	<b>68 671,16</b>	<b>69,65</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>191 932,27</b>	<b>162 013,43</b>	<b>84,41</b>	<b>0,00</b>
<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>		<b>21 059,17</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>212 991,44</b>	<b>162 013,43</b>		<b>0,00</b>

(1) recettes justifiées non litrées

(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXECUTION BUDGETAIRE							II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée							B1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
604	Achats d'études, prestations de services, équipements et travaux		3 987,50		3 987,50		
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administrations des impôts)		444,00		444,00		
total chapitre 011	Charges à caractère général	5 610,00	4 431,50		4 431,50	1 178,50	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés						
total chapitre 014	Atténuations de produits						
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante						
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>5 610,00</b>	<b>4 431,50</b>		<b>4 431,50</b>	<b>1 178,50</b>	
total chapitre 66	Charges financières						
total chapitre 67	Charges exceptionnelles						
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)						
total chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés						
total chapitre 022	Dépenses imprévues						
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>5 610,00</b>	<b>4 431,50</b>		<b>4 431,50</b>	<b>1 178,50</b>	
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	28 590,00					
6811	Dotations aux Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles		68 671,16		68 671,16		
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	70 000,00	68 671,16		68 671,16	1 328,84	
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation						
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>98 590,00</b>	<b>68 671,16</b>		<b>68 671,16</b>	<b>29 918,84</b>	
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		104 200,00	73 102,66		73 102,66	31 097,34	
002 Résultat d'exploitation reporté							



<b>II - EXECUTION BUDGETAIRE</b>		<b>II</b>
<b>Dépenses d 'exploitation - Vue détaillée</b>		<b>B1</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de la section d'exploitation		104 200,00	73 102,66		73 102,66	31 097,34

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Recettes d'exploitation - Vue détaillée							B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
total chapitre 013	Atténuations de charges						
7011	Eau		100 983,01		100 983,01		
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	102 100,00	100 983,01		100 983,01	1 116,99	
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité						
total chapitre 74	Subventions d'exploitation						
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante						
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>102 100,00</b>	<b>100 983,01</b>		<b>100 983,01</b>	<b>1 116,99</b>	
total chapitre 76	Produits financiers						
total chapitre 77	Produits exceptionnels						
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)						
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>102 100,00</b>	<b>100 983,01</b>		<b>100 983,01</b>	<b>1 116,99</b>	
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		1 574,00		1 574,00		
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 100,00	1 574,00		1 574,00	526,00	
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation						
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>2 100,00</b>	<b>1 574,00</b>		<b>1 574,00</b>	<b>526,00</b>	
<b>Total des recettes d'exploitation de l'exercice</b>		<b>104 200,00</b>	<b>102 557,01</b>		<b>102 557,01</b>	<b>1 642,99</b>	
<b>002 Résultat d'exploitation reporté</b>							
<b>Total des recettes de la section d'exploitation</b>		<b>104 200,00</b>	<b>102 557,01</b>		<b>102 557,01</b>	<b>1 642,99</b>	

<b>II - ΕΧΕΚΙΤΙΟΝ ΒΥΔΓΕΤΑΙΡΕ</b>		<b>II</b>
<b>Δεπνσεσ δ'ινβεστίσσεμντ - Βυε δετσίλλεε</b>		<b>C1</b>

Χαπύτρη / Αρτίκλε	Ιντίτυλε	Πρέβύσννεσ (α)	Έμίσσννεσ (β)	Αννυλίσννεσ (γ)	Ρεάλίσσννεσ νεττεσ (δ=β-γ)	Σολδε πρέβύσννεσ / ρεάλίσσννεσ (α-δ)
total χαπύτρη 20	Ιμμοβιλίσσννεσ ίνκορπορελλεσ					
total χαπύτρη 21	Ιμμοβιλίσσννεσ κορπορελλεσ					
total χαπύτρη 22	Ιμμοβιλίσσννεσ ρεχυεσ εν αφεκτίων ου εν κονκεσση					
2315	Ινστσίλλεττννεσ ματερίελλεσ κνυ ετσίλλεε τεχνίκεσ		44 269,71		44 269,71	
total χαπύτρη 23	Ιμμοβιλίσσννεσ εν κορρσ	210 891,44	44 269,71		44 269,71	166 621,73
<b>Total δεσ δεπνσεσ δ'εκίυεμντ</b>		<b>210 891,44</b>	<b>44 269,71</b>		<b>44 269,71</b>	<b>166 621,73</b>
total χαπύτρη 10	Δοτσίτννεσ, φόνδε δννεσ κνυ ρεσέρβεσ					
total χαπύτρη 13	Συεβεντίων δ'ινβεστίσσεμντ					
total χαπύτρη 16	Εμπρυντ κνυ δεττεσ ασσνμίσεεσ					
total χαπύτρη 18	Κομπε δε λίσσννεσ : αφεκτίων (βυδγεττννεσ αννεκεσ, ρεγίεσ νον πρσνννλίσεεσ)					
total χαπύτρη 26	Παρτίκνπεττννεσ κνυ κρέανκεσ ραττάκεεσ ά δεσ παρτίκνπεττννεσ					
total χαπύτρη 27	Άλτρησ ίμμοβιλίσσννεσ φννεκννερεσ					
total χαπύτρη 020	Δεπνσεσ ίμπρέβυεσ					
<b>Total δεσ δεπνσεσ φννεκννερεσ</b>						
total	Χαπύτρησ δ'οπεράτννεσ πρσ κομπε δε τέρτεσ					
<b>Total δεσ δεπνσεσ ρεέλλεσ δ'ινβεστίσσεμντ</b>		<b>210 891,44</b>	<b>44 269,71</b>		<b>44 269,71</b>	<b>166 621,73</b>
1391	Συεβεντίων δ'εκίυεμντ		1 574,00		1 574,00	
total χαπύτρη 040	Οπεράτννεσ δ'ορδρη δε τρσνφερ εντρη σεκτίωνεσ	2 100,00	1 574,00		1 574,00	526,00
total χαπύτρη 041	Οπεράτννεσ πατρημννερεσ					
<b>Total δεσ δεπνσεσ δ'ορδρη εν ίνβεστίσσεμντ</b>		<b>2 100,00</b>	<b>1 574,00</b>		<b>1 574,00</b>	<b>526,00</b>

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>							<b>II</b>
<b>Dépenses d'investissement - Vue détaillée</b>							<b>C1</b>
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		212 991,44	45 843,71		45 843,71	167 147,73	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté							
Total des dépenses de la section d'investissement		212 991,44	45 843,71		45 843,71	167 147,73	

II - EXECUTION BUDGETAIRE							II
Recettes d'investissement - Vue détaillée							C2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
131	Subventions d'équipement		23 410,00		23 410,00		
total chapitre 13	Subventions d'investissement	23 410,00	23 410,00		23 410,00		
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées						
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles						
total chapitre 21	Immobilisations corporelles						
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession						
total chapitre 23	Immobilisations en cours						
1068	Autres réserves		69 932,27		69 932,27		
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	69 932,27	69 932,27		69 932,27		
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)						
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations						
total chapitre 27	Autres immobilisations financières						
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers						
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>93 342,27</b>	<b>93 342,27</b>		<b>93 342,27</b>		
total chapitre 021	Virement de la section d'exploitation	28 590,00					
28158	Autres		68 591,00		68 591,00		
2818	Amortissements autres immobilisations corporelles		80,16		80,16		
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 000,00	68 671,16		68 671,16	1 328,84	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales						
<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>		<b>98 590,00</b>	<b>68 671,16</b>		<b>68 671,16</b>	<b>29 918,84</b>	
<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>		<b>191 932,27</b>	<b>162 013,43</b>		<b>162 013,43</b>	<b>29 918,84</b>	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						
Recettes d'investissement - Vue détaillée						
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		21 059,17				
Total des recettes de la section d'investissement		212 991,44	162 013,43		162 013,43	50 978,01

<b>II - EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES</b>	<b>D</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III - ÉTATS FINANCIERS</b>				<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>				<b>A</b>
<b>ACTIF</b>	<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>	
	<b>BRUT</b>	<b>AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>NET</b>	<b>NET</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais d'études, de R et D				
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
1) En toute propriété				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage techniques	3 958 751,07	2 097 229,64	1 861 521,43	1 831 853,06
Oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	6 433,35	6 433,35		80,16
Immobilisations corporelles en cours	14 755,04		14 755,04	68 744,70
Immobilisations affectées à un service non personnalisé				
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées				
2) Reçues au titre d'une mise à disposition				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage techniques				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				



**III -- ÉTATS FINANCIERS**

**Bilan (en euros)**

	<b>III</b>
	<b>A</b>

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	
3) Reçues en affectation ou en concession			
Terrains			
Constructions			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations, matériels et outillage technique			
Autres immobilisations corporelles			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations et créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres créances			
<b>TOTAL I</b>	<b>3 979 939,46</b>	<b>2 103 662,99</b>	<b>1 900 677,92</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
<b>Stocks et en cours</b>			
Matières premières et autres approvisionnements			
En cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
<b>Avances</b>			
<b>Créances</b>			
<i>Créances d'exploitation</i>			
Clients et comptes rattachés			13 313,13
Créances irrécouvrables admises en non valeur			
Autres	4 155,00		4 155,00
<i>Créances diverses</i>			12 777,58

<b>III - ÉTATS FINANCIERS</b>					<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>					<b>A</b>
<b>ACTIF</b>	<b>Exercice N</b>			<b>Exercice N-1</b>	
	<b>BRUT</b>	<b>AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>NET</b>	<b>NET</b>	
Créances sur l'état et les collectivités publiques					
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal	162 528,76		162 528,76	150 487,00	
Opérations pour le compte de tiers (créances)					
Autres créances					
<b>Valeurs mobilières de placement</b>					
<b>Disponibilités</b>					
<b>Avances de trésorerie</b>					
<b>Charges constatées d'avance</b>					
<b>TOTAL II</b>	<b>166 683,76</b>		<b>166 683,76</b>	<b>176 577,71</b>	
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>					
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Dépenses à classer et à régulariser				0,30	
Écarts de conversion - Actif					
<b>TOTAL III</b>					<b>0,30</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>4 146 623,22</b>	<b>2 103 662,99</b>	<b>2 042 960,23</b>	<b>2 077 255,93</b>	

**III – ÉTATS FINANCIERS**  
**Bilan (en euros)**

	<b>III</b>
	<b>A</b>

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds internes		
Dotations		
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)		
Affectation (par la collectivité de rattachement)	362 707,12	362 707,12
Écarts de réévaluation		
Réserves	1 576 985,84	1 507 053,57
Report à nouveau (1)		42 563,83
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	29 454,35	27 368,44
Subventions d'investissement	73 812,40	51 976,40
Provisions réglementées		
<b>Autres fonds</b>		
Fonds globalisés		
Droits de l'affectant		
<b>TOTAL I</b>	<b>2 042 959,71</b>	<b>1 991 669,36</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL II</b>		
<b>DETTES</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Crédits et lignes de trésorerie		
<b>Avances</b>		
<b>Dettes d'exploitation</b>		

<b>III - ÉTATS FINANCIERS</b>		<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>		<b>A</b>
<b>PASSIF</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
Fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Autres		
<b>Dettes diverses</b>		
Fournisseurs d'immobilisations		75 058,80
Dettes envers l'État et les collectivités publiques		
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal		
Opérations pour le compte de tiers (dettes)		
Autres dettes		
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>TOTAL III</b>		<b>75 058,80</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>		
Recettes à classer ou à régulariser	0,52	10 527,77
Écart de conversion - Passif		
<b>TOTAL IV</b>	<b>0,52</b>	<b>10 527,77</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>2 042 960,23</b>	<b>2 077 255,93</b>

(1) Précédé du signe moins en cas de déficit

(2) Egal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation (tableau I-B)

**III – ÉTATS FINANCIERS**  
**Compte de résultat (en euros)**

	<b>III</b>
	<b>B</b>

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
<i>Prestations de services</i>		
<i>Divers</i>	100 983,01	94 581,44
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
<b>TOTAL I</b>	<b>100 983,01</b>	<b>94 581,44</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	3 987,50	1 650,00
Impôts, taxes, et versements assimilés		
<i>Sur rémunérations</i>		
<i>Autres</i>	444,00	406,00
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	66 671,16	66 731,00
<i>Dotations aux dépréciations des immobilisations</i>		
<i>Dotations aux dépréciations des actifs circulants</i>		

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>		<b>III</b>
<b>Compte de résultat (en euros)</b>		<b>B</b>
<b>POSTES</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>		
<i>Autres charges</i>		
<b>TOTAL II</b>	<b>73 102,66</b>	<b>68 787,00</b>
<b>A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>27 880,35</b>	<b>25 794,44</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
<i>Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>		
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>		
<i>Reprises sur dépréciations et provisions</i>		
<i>Transferts de charges</i>		
<i>Gains de change</i>		
<i>Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<b>TOTAL III</b>		
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>		
<i>Intérêts et charges assimilées</i>		
<i>Pertes de change</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<b>TOTAL IV</b>		
<b>B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)</b>		
<b>A + B - RÉSULTAT COURANT</b>	<b>27 880,35</b>	<b>25 794,44</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<i>Sur opérations de gestion</i>		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>		
<i>Sur opérations en capital</i>		
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>		
<i>Autres opérations</i>	<b>1 574,00</b>	<b>1 574,00</b>

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Compte de résultat (en euros)</b>	<b>B</b>

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>1 574,00</b>	<b>1 574,00</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Sur opérations en capital		
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL VI</b>		
<b>C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>1 574,00</b>	<b>1 574,00</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>102 557,01</b>	<b>96 155,44</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)</b>	<b>73 102,66</b>	<b>68 787,00</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>29 454,35</b>	<b>27 368,44</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>A</b>

**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL AGREGE DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL AGREGE DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.



<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE</b>	<b>B1.1</b>

**DETAIL DES CREDITS DE TRÉSORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INT86900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS** **IV**  
**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE** **B1.2**

**RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00										
1641 Emprunts en euros (total)					0,00										
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périod- cité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>0,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Jun 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ÉTAT DE LA DETTE - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV  
B1.2**

**RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)					
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>		<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXES PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX</b>		<b>B1.3</b>

**RÉPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (csp) ou encadré (lunnet) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices initiation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**IV**

**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

**B1.4**

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1)</b>		<b>IV</b>
		<b>B1.5</b>

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant d0 au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

**IV**  
**B1.5**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)								
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c768	Charges c668	Niveau de taux	Index	Niveau de taux (6)	Index	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux									
Taux fixe (total)									0,00						0,00
Taux variable simple (total)									0,00						0,00
Taux complexe (total) (2)									0,00						0,00
<b>Total</b>									<b>0,00</b>						<b>0,00</b>

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT**

**IV**  
**B1.6**

(1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
<b>Total des dépenses au c/ 166</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Refinancement de dette (3)</b>																	
<b>Total des recettes au c/ 166</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Refinancement de dette (4)</b>																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661 11 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS** **IV**  
**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENÉGOCIÉS AU COURS DE L'ANNÉE N (1)** **B1.7**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (5)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (à l'y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)		Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital					
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Index (4)							Taux act.		
<b>Total</b>																		0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.9</b>

**AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	<b>Biens de faible valeur-</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0.00 €		2020-12-19
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	M49A-CONSTRUCTION 50 ANS	50	19/12/2013
L	M49A -RESEAU EAU POTABLE 50 ANS	50	19/12/2013
L	M49A-RESEAU EAU 25 ANS	25	19/12/2013
L	M49A RESEAU EAU 40 ANS	40	19/12/2013
L	M49A-AUTRES IMMOCORPORELLES 10 ANS	10	19/12/2013
L	M49A-AUTRES IMMO CORPORELLES 15 ANS	15	19/12/2013
L	M49A-TRAVAUX EN COURS NON AMORTISSABLE	0	19/12/2013
L	M49A-FRAIS ETUDES 5 ANS	5	19/12/2020

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS</b>	<b>B3</b>

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES</b>	<b>B4</b>

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

<b>IV - ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - DÉTAIL DES OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)</b>	<b>B5</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.



**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

IV

B7.1

**ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organe prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Indice (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Indice (4)	Niveau de taux de taux	En intérêts (8)			En capital	
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>											<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX EMPRUNTS GARANTIS</b>	<b>B7.2</b>

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A+ B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B8.1</b>

**B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL</b>	<b>B8.2</b>

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir				
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>		<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)</b>		<b>B8.3</b>

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>B8.4</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>B8.5</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**IV**

**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL**

**B9**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, \* emplois spécifiques \* régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.



<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL</b>		<b>B9</b>

**ÉTAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indexe (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée).

3-3<sup>a</sup> : article 3, 1<sup>er</sup> alinéa, accroissement temporaire d'activité.

3-3<sup>b</sup> : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa, accroissement saisonnier d'activité.

3-2 : remplacement d'une fonctionnaire autorisée à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-3<sup>1</sup> : vacance temporaire d'un emploi.

3-3<sup>2</sup> : absence de cadre d'un emploi.

3-3<sup>3</sup> : emploi du cadre de catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3<sup>3\*</sup> : emploi à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3<sup>3\*\*</sup> : emploi à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3<sup>3\*\*\*</sup> : emploi des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre, ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

3-5 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'étus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3<sup>1</sup>, 3-2, 3-3, 3-3<sup>2</sup> et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>B9.2</b>

(1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
<b>TOTAL GENERAL</b>		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>B10</b>

**(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – DÉPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>2 100,00</b>	<b>1 574,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat <sup>m</sup> afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>2 100,00</b>	<b>1 574,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	2 100,00	1 574,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>1 574,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 574,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>98 590,00</b>	<b>68 671,16</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>98 590,00</b>	<b>68 671,16</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28158	Autres matériels, outillage technique	70 000,00	68 591,00
2818	Autres immobilisations corporelles	0,00	80,16
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	28 590,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>68 671,16</b>	<b>0,00</b>	<b>21 059,17</b>	<b>69 932,27</b>	<b>159 662,60</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	1 574,00
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	159 662,60
<b>Solde</b>	V = IV - II (3)	158 088,60

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME</b>	<b>C2.1</b>

**C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			CP réalisés durant l'exercice N
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT</b>	<b>C2.2</b>

**C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>D1.1.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.



<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>D1.1.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>D1.2.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>D1.2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

## **État des Contrôles du Compte Financier**

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

## État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

<b>V - ARRETE ET SIGNATURES</b>	
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
	<b>A</b>

Date d'édition : 16/04/2024

Comptable(s)

M Renaud POUCHERET

du 01/01/2023

Ayant exercé au cours de la gestion

au 16/04/2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

**DEROCHÉ Pascal (1013685434-0), Inspecteur des Finances Publiques**

**A DDFIP DU JURÀ , le 17/04/2024**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

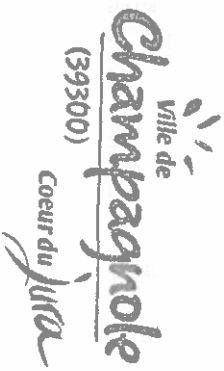
**A POLIGNY , le 19/04/2024**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 18/04/2024 par l'organe délibérant.

**SAILLARD GUY (gsaillard1-xt), Le Maire Guy SAILLARD**

**A CHAMPAGNOLE CEDEX , le 22/04/2024**

Nombre de Conseillers en exercice :	29
Nombre de Conseillers présents :	22
Nombre de suffrages exprimés :	24
VOTES	
Pour :	24
Contre :	0
Abstentions :	0



Le Maire  
  
 Guy SAILLARD

Présenté par le Maire, à Champagnole le 18/04/2024.

Date de convocation : 11/04/2024

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la transmission en préfecture le 23/04/2024 et de la publication le 23/04/2024,

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLE DE CHAMPAGNOLE (1)**

**(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE PRINCIPAL VILLE**

Numéro SIRET : 21390097000210

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE CHAMPAGNOLE

**M. 41(4)**

**Compte financier unique**

**Voté par nature**

**BUDGET : ELECTRICITE (3)**

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

(4) Préciser le plan de comptes : M4, M41, M43 ou M49

## Sommaire

### I - Informations générales et synthétiques

A - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	4
B - Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	5
C - Liste des services individualisés dans un budget annexe (1)	6
D1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	7
D2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	8
E - Bilan synthétique	9
F - Compte de résultat synthétique	10

### II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	11
---------------------------------	----

#### Vue d'ensemble

A1.1 - Vue d'ensemble - Dépenses d'exploitation	12
A1.2 - Vue d'ensemble - Recettes d'exploitation	13
A2.1 - Vue d'ensemble - Dépenses d'investissement	14
A2.2 - Vue d'ensemble - Recettes d'investissement	15

#### Vue détaillée

B1 - Dépenses d'exploitation	16
B2 - Recettes d'exploitation	18
C1 - Dépenses d'investissement	19
C2 - Recettes d'investissement	21
D - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

### III - États financiers

A - Bilan	24
B - Compte de résultat	29

### IV - Annexes

A - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes (1)	32
---	----

#### B. États annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	33
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	34
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	38
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	39
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	40
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	42
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	43
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	44
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	45
B3 - Etat des provisions et des dépréciations	46
B4 - Etat des charges transférées	47
B5 - Détail des opérations pour le compte de tiers	48
B7.1 - Etat des emprunts garantis	49
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	50
B8.1 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	51
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	52
B8.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé	53
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	54
B8.5 - Etat des engagements reçus	55
B9 - Etat du personnel	56
B9.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	58
B10 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	59

#### C. États annexés budgétaires

C1.1 - Équilibre budgétaire - Dépenses	60
C1.2 - Équilibre budgétaire - Recettes	61
C2.1 - Situation des autorisations de programme	62
C2.2 - Situation des autorisations d'engagement	63

#### D. Autres éléments d'information

D1.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (4)	64
D1.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (4)	65
D1.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (4)	66



D1.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (4)

67

E - État des Contrôles du Compte Financier

68

## V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

69

(1) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) La numérotation des états annexés a été harmonisée avec celle de leur équivalent dans la maquette du CFU M57, ce qui explique que la numérotation est parfois discontinue.

(3) Cet état n'est obligatoire que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leur établissements publics.

(4) Ces états ne sont obligatoire que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

**I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**  
**PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER - VUE D'ENSEMBLE**

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		A	Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale		118 666,42	246 000,00	364 666,42
	Recettes réalisées (1)	B	29 797,00	146 429,16	176 226,16
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	125 708,52	307 666,42	433 374,94
	Dépenses réalisées (1)	E	86 425,50	142 698,64	229 124,14
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-56 628,50	3 730,52	-52 897,98
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	7 042,10	61 666,42	68 708,52
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	-49 586,40	65 396,94	15 810,54
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-49 586,40	65 396,94	15 810,54

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernant les opérations réelles et les opérations d'ordre

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>DÉTERMINATION DU RÉSULTAT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

Section d'exploitation	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	3 730,52
B Résultat antérieur reporté ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	61 666,42
C Résultat de clôture de la section d'exploitation (a) = A+B	65 396,94
<b>Section d'investissement</b>	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-56 628,50
E Résultat antérieur reporté ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	7 042,10
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou	-49 586,40
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	0,00
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) <i>NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat d'exploitation</i>	-49 586,40
I Plus-values nettes de cessions d'éléments d'actif (c)	0,00

(a) en cas de déficit reporté de la section d'exploitation, il n'y a pas d'affectation, en cas d'excédent, il est affecté en priorité au financement des investissements (recette sur le compte 1064) pour le montant des plus-values nettes sur cessions d'éléments d'actif.

(b) le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat d'exploitation. Le solde est reporté au budget de reprise du résultat de l'exercice après le vote du compte financier.

(c) différence entre le montant des titres émis sur le compte 775 et celui des mandats émis sur le compte 675

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE (1)</b>	<b>C</b>

Catégorie de services (2)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES</b>	<b>D1</b>

## DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL</b>		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES</b>	<b>D2</b>

## DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III)	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
<b>SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL</b>		(IV)	<b>0,00</b>
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>BILAN SYNTHÉTIQUE (EN MILLIERS D'EUROS)</b>	<b>E</b>

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>		<b>I</b>
<b>Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)</b>		<b>F</b>
<b>POSTES</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	143,80	193,93
Autres produits		
Transferts de charges		
Produits courants non financiers	143,80	193,93
Traitements, salaires, charges sociales	36,43	34,95
Achats et charges externes	24,37	16,17
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	29,80	29,79
Autres charges	3,18	3,17
Charges courantes non financières	93,78	84,09
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>50,02</b>	<b>109,85</b>
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	0,81	1,32
<b>RESULTAT COURANT FINANCIER</b>	<b>-0,81</b>	<b>-1,32</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>49,22</b>	<b>108,53</b>
Produits exceptionnels	2,63	0,19
Charges exceptionnelles	26,05	75,74
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-23,42</b>	<b>-75,55</b>
Impôts sur les bénéfices	22,06	33,86
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>3,73</b>	<b>-0,88</b>



<b>II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>A</b>

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
  - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
    - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires ;
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II - EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>DÉPENSES D'EXPLOITATION - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1.1</b>

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	95 640,00	27 551,89	0,00	27 551,89	28,81	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	36 500,00	36 426,75	0,00	36 426,75	99,80	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>132 140,00</b>	<b>63 978,64</b>	<b>0,00</b>	<b>63 978,64</b>	<b>48,42</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 66	Charges financières	806,00	805,00	0,00	805,00	99,88	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	26 054,00	26 054,00	0,00	26 054,00	100,00	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat <sup>e</sup>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(2)	30 000,00	22 064,00	0,00	22 064,00	73,55	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00					
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>189 000,00</b>	<b>112 901,64</b>	<b>0,00</b>	<b>112 901,64</b>	<b>59,74</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	88 666,42					
Chapitre 042	Opérat <sup>e</sup> ordre transfert entre sections (3)	30 000,00	29 797,00	0,00	29 797,00	99,32	0,00
Chapitre 043	Opérat <sup>e</sup> ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>118 666,42</b>	<b>29 797,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 797,00</b>	<b>25,11</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'exploitation de l'exercice</b>		<b>307 666,42</b>	<b>142 698,64</b>	<b>0,00</b>	<b>142 698,64</b>	<b>46,38</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Résultat d'exploitation reporté</b>		<b>0,00</b>					
<b>Total des dépenses de la section d'exploitation</b>		<b>307 666,42</b>	<b>142 698,64</b>	<b>0,00</b>	<b>142 698,64</b>		<b>0,00</b>

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) ce chapitre n'existe pas en M49

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

<b>II - EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>RECETTES D'EXPLOITATION - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1.2</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	200 000,00	142 546,04	1 249,88	143 795,92	71,90	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>200 000,00</b>	<b>142 546,04</b>	<b>1 249,88</b>	<b>143 795,92</b>	<b>71,90</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	46 000,00	2 633,24	0,00	2 633,24	5,72	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>246 000,00</b>	<b>145 179,28</b>	<b>1 249,88</b>	<b>146 429,16</b>	<b>59,52</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'exploitation de l'exercice</b>		<b>246 000,00</b>	<b>145 179,28</b>	<b>1 249,88</b>	<b>146 429,16</b>	<b>59,52</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Résultat d'exploitation reporté</b>		<b>61 666,42</b>					
<b>Total des recettes de la section d'exploitation</b>		<b>307 666,42</b>	<b>145 179,28</b>	<b>1 249,88</b>	<b>146 429,16</b>		<b>0,00</b>

(1) recettes justifiées non titrées

(2) ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43

(3) RE 042 = DI 040

<b>II - EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2.1</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	102 958,52	63 675,50	61,85	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>102 958,52</b>	<b>63 675,50</b>	<b>61,85</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	22 750,00	22 750,00	100,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>22 750,00</b>	<b>22 750,00</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>125 708,52</b>	<b>86 425,50</b>	<b>68,75</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>125 708,52</b>	<b>86 425,50</b>	<b>68,75</b>	<b>0,00</b>
<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>		<b>0,00</b>			
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>125 708,52</b>	<b>86 425,50</b>		<b>0,00</b>

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

<b>II - EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2.2</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	88 666,42			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	30 000,00	29 797,00	99,32	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>118 666,42</b>	<b>29 797,00</b>	<b>25,11</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>118 666,42</b>	<b>29 797,00</b>	<b>25,11</b>	<b>0,00</b>
<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>		<b>7 042,10</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>125 708,52</b>	<b>29 797,00</b>		<b>0,00</b>

(1) recettes justifiées non titrées

(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXECUTION BUDGETAIRE							II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée							B1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
6051	Electricité		902,35		902,35		
6066	Carburants		508,73		508,73		
6068	Autres matières et fournitures		202,40		202,40		
61551	Matériel roulant		136,67		136,67		
61558	Autres biens mobiliers		1 455,00		1 455,00		
6156	Maintenance		2 073,46	281,94	1 791,52		
6161	Multirisques		225,55		225,55		
6162	Assurance obligatoire dommage construction		386,16		386,16		
6168	Autres		8 104,28		8 104,28		
617	Etudes et recherches		6 629,40		6 629,40		
6226	Honoraires		2 310,00		2 310,00		
6237	Publications		965,60		965,60		
6262	Frais de télécommunications		754,23		754,23		
63471	Taxes spécifiques à l'industrie électrique		664,00		664,00		
635111	Cotisation foncière des entreprises		1 686,00		1 686,00		
63512	Taxes foncières		830,00		830,00		
total chapitre 011		95 640,00	27 833,83	281,94	27 551,89	68 088,11	
648	Autres charges de personnel		36 426,75		36 426,75		
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	36 500,00	36 426,75		36 426,75	73,25	
total chapitre 014	Atténuations de produits						
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante						
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>132 140,00</b>	<b>64 260,58</b>	<b>281,94</b>	<b>63 978,64</b>	<b>68 161,36</b>	
66111	Intérêts réglés à l'échéance		1 019,20		1 019,20		
66112	Intérêts - rattachement des icne		213,03	427,23	-214,20		
total chapitre 66	Charges financières	806,00	1 232,23	427,23	805,00	1,00	

II - ΕΚΕΧΕΤΙΟΝ ΒΟΥΔΕΤΑΙΡΕ		II
Δεσμεσ δ 'εσποίτιον - Βου δετΑίλε		B1

ΧΑΠΙΤΡΕ / ΑΡΤΙΧΕ	ΙΝΤΙΤΟΥ	ΠΡΕΒΙΣΙΟΝ (Α)	ΕΜΙΣΙΟΝ (Β)	ΑΝΝΟΥΛΙΟΝ (Γ)	ΡΕΑΛΙΣΑΤΙΟΝ ΝΕΤΤΕΣ (Δ-Β-Γ)	ΣΟΛΙΔΕ ΠΡΕΒΙΣΙΟΝ / ΡΕΑΛΙΣΑΤΙΟΝ (Α-Δ)
672	Ρεσέρβησ δε τ'εξκεδέντ ελ κολλεκτιβίτε δε ραττάχημεντ		26 054,00		26 054,00	
τοτΑλ χΑΠΙΤΡΕ 67	ΧΑΡΓΕΣ ΕΞΕΧΕΤΙΟΝΝΕΛΛΕΣ	26 054,00	26 054,00		26 054,00	
τοτΑλ χΑΠΙΤΡΕ 68	ΔοτΑτιοΝ ΑΥΧ ΠΡΟΒΙΣΙΟΝΕΣ ΕΤ ΑΥΧ ΔΕΠΡΕΚΙΑΤΙΟΝΕΣ (ΣΕΜΙ-ΒΟΥΔΕΤΑΙΡΕΣ)					
6951	ΙΜΠΟΙΣ ΣΥΡ ΛΕΣ ΒΕΝΕΦΙΕΣ		22 064,00		22 064,00	
τοτΑλ χΑΠΙΤΡΕ 69	ΙΜΠΟΙΣ ΣΥΡ ΛΕΣ ΒΕΝΕΦΙΕΣ ΕΤ ΑΣΣΙΜΙΛΕΣ	30 000,00	22 064,00		22 064,00	7 936,00
τοτΑλ χΑΠΙΤΡΕ 022	Δεσμεσ ΙΜΠΡΕΒΥΕΣ					
<b>τοτΑλ δεσμεσ ρΕΑΛΕΣ δ'εσποίτιον</b>		<b>189 000,00</b>	<b>113 610,81</b>	<b>709,17</b>	<b>112 901,64</b>	<b>76 098,36</b>
τοτΑλ χΑΠΙΤΡΕ 023	ΒΙΡΕΜΕΝΤ ΕΛ ΤΗ ΣΕΚΤΙΟΝ Δ'ΙΝΒΕΣΤΙΣΣΕΜΕΝΤ	88 666,42				
6811	ΔοτΑτιοΝ ΑΥΧ ΑΜΟΡΤΙΣΣΕΜΕΝΤΟΝ ΣΥΡ ΙΜΜΟΒΙΛΙΣΑΤΙΟΝ ΙΝΚΟΡΠΟΡΕΛΛΕΣ ΕΤ ΚΟΡΠΟΡΕΛΛΕΣ		29 797,00		29 797,00	
τοτΑλ χΑΠΙΤΡΕ 042	ΟΠΕΡΑΤΙΟΝΕΣ Δ'ΟΡΔΡΕ ΔΕ ΤΡΑΝΣΦΕΡΤΟΝ ΕΝΤΕΡΕ ΣΕΚΤΙΟΝ	30 000,00	29 797,00		29 797,00	203,00
τοτΑλ χΑΠΙΤΡΕ 043	ΟΠΕΡΑΤΙΟΝΕΣ Δ'ΟΡΔΡΕ ΕΛ ΙΝΤΕΡΙΟΥΡ ΔΕ ΤΗ ΣΕΚΤΙΟΝ Δ'εσποίτιον					
<b>τοτΑλ δεσμεσ Δ'ΟΡΔΡΕ δ'εσποίτιον</b>		<b>118 666,42</b>	<b>29 797,00</b>		<b>29 797,00</b>	<b>88 869,42</b>
τοτΑλ δεσμεσ δ'εσποίτιον ΔΕ Τ'ΕΣΠΕΚΤΙΟΝ		307 666,42	143 407,81	709,17	142 698,64	164 967,78
002	ΡΕΣΥΛΤΑΤ Δ'εσποίτιον ΡΕΠΟΡΤΕ					
<b>τοτΑλ δεσμεσ ΔΕ ΤΗ ΣΕΚΤΙΟΝ Δ'εσποίτιον</b>		<b>307 666,42</b>	<b>143 407,81</b>	<b>709,17</b>	<b>142 698,64</b>	<b>164 967,78</b>

II - EXECUTION BUDGETAIRE							II
Recettes d'exploitation - Vue détaillée							B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Emissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
total chapitre 013	Atténuations de charges						
7011	Electricité (subdivisions par tarif)		173 086,55		143 795,92		
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	200 000,00	173 086,55		143 795,92	56 204,08	
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité						
total chapitre 74	Subventions d'exploitation						
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante						
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>200 000,00</b>	<b>173 086,55</b>	<b>29 290,63</b>	<b>143 795,92</b>	<b>56 204,08</b>	
total chapitre 76	Produits financiers						
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale		3 011,67	378,43	2 633,24		
total chapitre 77	Produits exceptionnels	46 000,00	3 011,67	378,43	2 633,24	43 366,76	
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)						
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>246 000,00</b>	<b>176 098,22</b>	<b>29 669,06</b>	<b>146 429,16</b>	<b>99 570,84</b>	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections						
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation						
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>							
<b>Total des recettes d'exploitation de l'exercice</b>		<b>246 000,00</b>	<b>176 098,22</b>	<b>29 669,06</b>	<b>146 429,16</b>	<b>99 570,84</b>	
002 Résultat d'exploitation reporté		61 666,42					
<b>Total des recettes de la section d'exploitation</b>		<b>307 666,42</b>	<b>176 098,22</b>	<b>29 669,06</b>	<b>146 429,16</b>	<b>161 237,26</b>	



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée		C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles					
215311	Production hydraulique-installations fixes		63 675,50		63 675,50	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	102 958,52	63 675,50		63 675,50	39 283,02
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
total chapitre 23	Immobilisations en cours					
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>102 958,52</b>	<b>63 675,50</b>		<b>63 675,50</b>	<b>39 283,02</b>
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		22 750,00		22 750,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	22 750,00	22 750,00		22 750,00	
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 020	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>22 750,00</b>	<b>22 750,00</b>		<b>22 750,00</b>	
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>125 708,52</b>	<b>86 425,50</b>		<b>86 425,50</b>	<b>39 283,02</b>
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>						

II - EXECUTION BUDGETAIRE							II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée							C1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		125 708,52	86 425,50		86 425,50	39 283,02	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté							
Total des dépenses de la section d'investissement		125 708,52	86 425,50		86 425,50	39 283,02	

II - EXECUTION BUDGETAIRE							II
Recettes d'investissement - Vue détaillée							C2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
total chapitre 13	Subventions d'investissement						
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées						
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles						
total chapitre 21	Immobilisations corporelles						
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession						
total chapitre 23	Immobilisations en cours						
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves						
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)						
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations						
total chapitre 27	Autres immobilisations financières						
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers						
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>							
total chapitre 021	Virement de la section d'exploitation	88 666,42					
28135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions		15 580,00		15 580,00		
2815311	Production hydraulique-installations fixes		2 951,00		2 951,00		
2815318	Autres installations à caractère spécifique		9 446,00		9 446,00		
2815418	Autres matériels industriels		1 524,00		1 524,00		
28182	Matériel de transport		296,00		296,00		
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000,00	29 797,00		29 797,00	203,00	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales						
<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>		<b>118 666,42</b>	<b>29 797,00</b>		<b>29 797,00</b>	<b>88 869,42</b>	

II - EXECUTION BUDGETAIRE							II
Recettes d'investissement - Vue détaillée							C2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
Total des recettes d'investissement de l'exercice		118 666,42	29 797,00		29 797,00	88 869,42	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		7 042,10					
Total des recettes de la section d'investissement		125 708,52	29 797,00		29 797,00	95 911,52	

<b>II - EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES</b>	<b>D</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III - ÉTATS FINANCIERS</b>		<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>		<b>A</b>

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais d'études, de R et D			
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
<b>Immobilisations corporelles</b>			
1) En toute propriété			
Terrains	14 717,50	14 717,50	
Constructions	902 185,52	639 315,62	278 449,90
Constructions sur sol d'autrui			
Installations, matériels et outillage techniques	494 835,50	265 161,16	179 919,84
Oeuvres d'art			
Autres immobilisations corporelles	5 530,60	4 934,80	891,80
Immobilisations corporelles en cours			
Immobilisations affectées à un service non personnalisé			
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées			
2) Reçues au titre d'une mise à disposition			
Terrains			
Constructions			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations, matériels et outillage techniques			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations en cours			

<b>III - ÉTATS FINANCIERS</b>		<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>		<b>A</b>

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	
3) Reçues en affectation ou en concession			
Terrains			
Constructions			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations, matériels et outillage technique			
Autres immobilisations corporelles			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations et créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres créances			
<b>TOTAL I</b>	<b>1 417 269,12</b>	<b>924 129,08</b>	<b>459 261,54</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
<b>Stocks et en cours</b>			
Matières premières et autres approvisionnements			
En cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
<b>Avances</b>			
<b>Créances</b>			
<i>Créances d'exploitation</i>			
Clients et comptes rattachés	35 641,60		103 296,38
Créances irrécouvrables admises en non valeur			
Autres	32 560,84		18 334,39
<i>Créances diverses</i>			

III - ÉTATS FINANCIERS					III
Bilan (en euros)					A
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET	NET
Créances sur l'état et les collectivités publiques					
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal					
Opérations pour le compte de tiers (créances)					
Autres créances	233,09		233,09		
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	27 245,66		27 245,66		24 019,30
Avances de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
<b>TOTAL II</b>	<b>95 681,19</b>		<b>95 681,19</b>		<b>145 650,07</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>					
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Dépenses à classer et à régulariser					
Écarts de conversion - Actif					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>1 512 950,31</b>	<b>924 129,08</b>	<b>588 821,23</b>		<b>604 911,61</b>



## III - ÉTATS FINANCIERS

## Bilan (en euros)

			III
			A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds internes		
Dotations		
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)		
Affectation (par la collectivité de rattachement)	16 859,67	16 859,67
Écart de réévaluation		
Réserves	402 619,24	402 619,24
Report à nouveau (1)	61 666,42	62 549,03
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	3 730,52	-882,61
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Autres fonds</b>		
Fonds globalisés	1 324,73	1 324,73
Droits de l'affectant		
<b>TOTAL I</b>	<b>486 200,58</b>	<b>482 470,06</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL II</b>		
<b>DETTES</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	22 963,03	45 927,23
Emprunts et dettes financières divers		
Crédits et lignes de trésorerie		
Avances		
<b>Dettes d'exploitation</b>		

III - ÉTATS FINANCIERS			III
Bilan (en euros)			A
PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	
Fournisseurs et comptes rattachés	11 234,79		723,43
Dettes fiscales et sociales	36 427,21		38,46
Autres			
<b>Dettes diverses</b>			
Fournisseurs d'immobilisations	5 700,00		
Dettes envers l'État et les collectivités publiques	26 054,00		75 744,00
Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)			
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal			
Opérations pour le compte de tiers (dettes)			
Autres dettes			
<b>Produits constatés d'avance</b>			
<b>TOTAL III</b>	<b>102 379,03</b>		<b>122 433,12</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>			
Recettes à classer ou à régulariser	241,62		8,43
Écart de conversion - Passif			
<b>TOTAL IV</b>	<b>241,62</b>		<b>8,43</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>588 821,23</b>		<b>604 911,61</b>

(1) Précédé du signe moins en cas de déficit

(2) Egal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation (tableau I-B)

<b>III - ÉTATS FINANCIERS</b>		<b>III</b>
<b>Compte de résultat (en euros)</b>		<b>B</b>

<b>POSTES</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
<i>Prestations de services</i>		
<i>Divers</i>	143 795,92	193 932,53
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits issus de la fiscalité		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
<b>TOTAL I</b>	<b>143 795,92</b>	<b>193 932,53</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	24 371,89	16 173,83
Impôts, taxes, et versements assimilés		
<i>Sur rémunérations</i>		
<i>Autres</i>	3 180,00	3 168,00
Salaires et traitements	36 426,75	34 951,34
Charges sociales		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	29 797,00	29 792,10
<i>Dotations aux dépréciations des immobilisations</i>		

<b>III - ÉTATS FINANCIERS</b>		
<b>Compte de résultat (en euros)</b>		
	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
<b>POSTES</b>		
<i>Dotations aux dépréciations des actifs circulants</i>		
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>		
<i>Autres charges</i>		
<b>TOTAL II</b>	93 775,64	84 085,27
<b>A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	50 020,28	109 847,26
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>		
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	805,00	1 315,19
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	805,00	1 315,19
<b>B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	-805,00	-1 315,19
<b>A + B - RÉSULTAT COURANT</b>	49 215,28	108 532,07
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>	2 633,24	192,32
Sur opérations en capital		
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>		

III – ÉTATS FINANCIERS		III
Compte de résultat (en euros)		B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<i>Autres opérations</i>		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	2 633,24	192,32
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>	26 054,00	75 744,00
<i>Autres opérations</i>		
Sur opérations en capital		
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL VI</b>	26 054,00	75 744,00
<b>C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	-23 420,76	-75 551,68
<i>Impôts sur les bénéfices (VII)</i>	22 064,00	33 863,00
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	146 429,16	194 124,85
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)</b>	142 698,64	195 007,46
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	3 730,52	-882,61

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>A</b>

**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL AGREGE DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL AGREGE DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE</b>	<b>B1.1</b>

**DETAIL DES CREDITS DE TRÉSORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

**IV - ÉTATS ANNEXÉS**  
**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ÉTAT DE LA DETTE - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**  
**B1.2**

**RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											
	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date de premier remboursement	Date de signature	Organisme prêteur ou chef de file	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
MON500627EUR (2015RE)	01/08/2014	01/08/2015	19/08/2019	La Banque Postale	F	FIXE	2,240	2,284	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)												



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé Q/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>227 500,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ÉTAT DE LA DETTE - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV B1.2**

**REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		22 750,00					22 750,00	1 019,20	0,00	213,03
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		22 750,00					22 750,00	1 019,20	0,00	213,03
MONS00627EUR (2015RE)	N	0,00	A-1	22 750,00	0,59	F	FIXE	2,240	22 750,00	1 019,20	0,00	213,03
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)						
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>22 750,00</b>						<b>22 750,00</b>	<b>1 019,20</b>	<b>0,00</b>	<b>213,03</b>	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>		<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX</b>		<b>B1.3</b>

**RÉPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunte ventilée par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS (1)

B1.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices initiation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	22 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS** **IV**  
**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1)** **B1.5**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

**IV**  
**B1.5**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)							0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)							0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00	0,00	
<b>Total</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**IV**

**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT**

**B1.6**

(1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICINE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
<b>Total des dépenses au c/ 166</b>					0,00	0,00						0,00	0,00		0,00		0,00
<b>Refinancement de dette (3)</b>																	
<b>Total des recettes au c/ 166</b>					0,00	0,00						0,00	0,00		0,00		0,00
<b>Refinancement de dette (4)</b>																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



**IV – ÉTATS ANNEXÉS** **IV**  
**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENÉGOCIÉS AU COURS DE L'ANNÉE N (1)** **B1.7**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICINE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Type de taux (3)	Index (4)							
<b>Total</b>										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.  
(2) Taux à la date de renégociation.  
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).  
(5) Nominal à la date de renégociation.  
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres ; - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.9</b>

**AUTRES DETTES**

*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
----------	-----------------------------	------------------------	----------------

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	<b>Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0.00 €</b>		2013-01-19
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	M41-FRAIS ETUDE 5 ANS	5	19/01/2013
L	2032-FRAIS REC ETUDES NON SUIVIES DE TX 5 ANS	5	19/01/2013
L	M41-FRAIS INSERT NON SUIV TVX 5 ANS	5	19/01/2013
L	M41-CONCESSION ET DT SIMILAIRES 5 ANS	5	19/01/2013
L	M41-AUTRES IMMO INCORPORELLES 5 ANS	5	19/01/2013
L	M41-AGENCEMENT TERRAINS NUS 15 ANS	15	19/01/2013
L	M41- AGENCEMETNTERRAIN NU 5 ANS	5	19/01/2013
L	M41-BATIMENT 25 ANS	25	19/01/2013
L	M41- TRAVAUX BATIMENT 10 ANS	10	19/01/2013
L	M41-INST GAL AMGT CONSTRUCTION 15 ANS	15	19/01/2013
L	M41-INST GAL MGT CONST CENTRALE HYDRO 25 ANS	25	19/01/2013
L	M41- INST GEN EMGT CONST 10 ANS	10	19/01/2013
L	M41-INST MAT OUT TECH PROD HYDRO 25 ANS	25	19/01/2013
L	M41- MAT OUTIL PROD HYDRAULIQUE	10	19/01/2013
L	M41-AUTRE INST PHOTOVOLTAIQUE ONDULEUR 10 ANS	10	19/01/2013
L	M41-INST AMT PHOVOLTAIQUE 25 ANS	25	19/01/2013
L	M41- INST GALE AGT AMGT DIV 5 ANS	5	19/01/2013
L	M41 MAT DE TRANSPORT OCCASION 5 ANS	5	19/01/2013
L	M41-MAT DE TRANSPORT NEUF 10 ANS	10	19/01/2013
L	M41-MAT BUREAU ET INFORMATIQUE 5 ANS	5	19/01/2013
L	M41-ONDULEURS 10 ANS	10	19/01/2013
L	M14-2188-autres immo corporelle	5	19/01/2013
L	M41-215311-inst., mat. et out. production hydrau.	15	19/01/2013
L	M41-215318-autres inst. (photovoltaïque)	25	19/01/2013
L	M41-215418-matériel industriel	10	19/01/2013
L	M41-2184-mobilier	10	19/01/2013

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS</b>	<b>B3</b>

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES</b>	<b>B4</b>

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

<b>IV - ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - DÉTAIL DES OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)</b>	<b>B5</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS

B7.1

## ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX EMPRUNTS GARANTIS</b>	<b>B7.2</b>

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A+ B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B8.1</b>

**B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL</b>	<b>B8.2</b>

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>		<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)</b>		<b>B8.3</b>

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>B8.4</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>				0,00	0,00	0,00
	<b>8018 Autres engagements donnés</b>				0,00	0,00	0,00
	<b>Au profit d'organismes publics</b>				0,00	0,00	0,00
	<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>B8.5</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**IV**

**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL**

**B9**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL

									IV
									B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif  
 TECH : Technique  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)  
 S : Social  
 MS : Médico-social  
 MT : Médico-technique  
 SP : Sportif  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation  
 PM : Police  
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
 3-a : article 3, 1er alinéa ; accroissement temporaire d'activité  
 3-b : article 3, 2ème alinéa ; accroissement saisonnier d'activité  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi  
 3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes  
 3-3-2\* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient  
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil  
 3-3-4\* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %  
 3-3-5\* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public  
 3-4 : article 35 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 3-5 : article 35 travailleurs handicapés catégorie C.  
 4-7 : recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-8 et 47 de la loi n° 84-59 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ÉTABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>B9.2</b>

(1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
<b>TOTAL GENERAL</b>		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>B10</b>

**(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – DÉPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>22 750,00</b>	<b>22 750,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>22 750,00</b>	<b>22 750,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	22 750,00	22 750,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>22 750,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 750,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>118 666,42</b>	<b>29 797,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>118 666,42</b>	<b>29 797,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28135	Installations générales, agencements, ..	15 783,00	15 580,00
2815311	Product° hydraulique - installat° fixes	2 951,00	2 951,00
2815318	Autres installations spécifiques	9 446,00	9 446,00
2815418	Autre matériel industriel	1 524,00	1 524,00
28182	Matériel de transport	296,00	296,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	88 666,42	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>29 797,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 042,10</b>	<b>0,00</b>	<b>36 839,10</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>22 750,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>36 839,10</b>
<b>Solde</b>	V = IV - II (3)	<b>14 089,10</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME</b>	<b>C2.1</b>

**C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			CP réalisés durant l'exercice N
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT</b>	<b>C2.2</b>

**C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>D1.1.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>D1.1.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>D1.2.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.



<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>D1.2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

## **État des Contrôles du Compte Financier**

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

## **État des Contrôles du Compte Financier**

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

V - ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A

Date d'édition : 16/04/2024

Comptable(s)

Ayant exercé au cours de la gestion

M Renaud POUCHERET

du 01/01/2023

au 16/04/2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

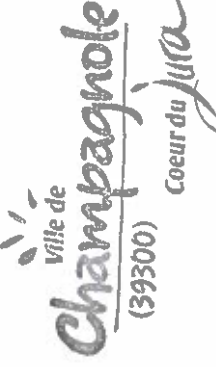
**DEROCHE Pascal (1013685434-0), Inspecteur des Finances Publiques****A DDFIP DU JURA , le 17/04/2024****POUCHERET Renaud (1013897250-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe****A POLIGNY , le 19/04/2024**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 18/04/2024 par l'organe délibérant.

**SAILLARD GUY (gsaillard1-xt), Le Maire Guy SAILLARD****A CHAMPAGNOLE CEDEX , le 22/04/2024**

Nombre de Conseillers en exercice :	29
Nombre de Conseillers présents :	22
Nombre de suffrages exprimés :	24
VOTES	
Pour :	24
Contre :	0
Abstentions :	0

Date de convocation : 11/04/2024


  
 Ville de  
**Champagnole**  
 (39300)  
 Coeur du Jura

Présenté par le Maire, à Champagnole le 18/04/2024.

Le Maire  
  
 Guy SAILLARD

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la transmission en préfecture le 23/04/2024 et de la publication le 23/04/2024,